

Beromünster : le point de vue de l'urbaniste

Autor(en): **Meyer, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **70 (1975)**

Heft 3-fr

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Beromünster

Le point de vue de l'urbaniste

Beromünster est à bien des égards un cas spécial. Du point de vue de l'art et de la culture, c'est l'établissement le plus important du canton de Lucerne. Du point de vue de l'histoire des localités, c'est l'exemple unique d'un bourg construit d'après un plan au pied d'un établissement religieux. Et pour l'urbaniste, c'est un site qui commande d'assumer avec un sens aigu de ses responsabilités de nombreuses tâches architecturales et planistiques. C'est d'ailleurs une des tâches les plus belles et les plus difficiles de la protection des sites que de veiller sur des endroits pourvus d'autant de caractère et d'unité que Beromünster, et de les préserver soit de la ruine, soit des transformations enlaidissantes. Que le cachet de ce bourg soit resté relativement inaltéré jusqu'à nos jours n'est pas un hasard, mais un signe du sens artistique de la population, de sa sensibilité à la beauté architecturale.

La très claire disposition des lieux, avec une grande rue et de petites rues parallèles agrémentées de ravissants jardinets, offre d'exceptionnelles possibilités pour la qualité de l'habitat. Afin de les conserver, la Commune a préparé en étroite collaboration avec l'État un nouveau règlement de construction et de zonage, qui permettra d'éviter, dans le centre historique, l'apparition de bâtiments spéculatifs et disproportionnés, la démolition de précieux édifices, ou le lotissement d'espaces verts. Certes, on ne peut pas empêcher que l'usure du temps ne fasse son œuvre; sur ce point, on doit pouvoir compter sur l'initiative et l'esprit de sacrifice de chaque propriétaire privé, qui devra être bien conseillé pour que toute restauration se fasse dans les règles. L'excellente collaboration des autorités communales et de l'Etat permettra de faire des

plans à longue échéance, de parer aux facteurs d'enlaidissement, voire de corriger des erreurs architecturales déjà commises. Sous la direction du professeur A. Knöpfli et de ses collaborateurs de l'Institut fédéral des monuments historiques, le bourg a été entièrement inventorié. Et les mesures de planification, dont la base légale a été créée en 1974, assureront la sauvegarde de Beromünster et de son caractère originel. Quels que soient d'ailleurs les efforts déployés sur le plan officiel, il ne faut pas méconnaître ceux que l'on doit à l'initiative privée; la parfaite reconstruction de l'auberge «Rössli», au prix de quelque 4 millions de francs, est à cet égard un exemple très remarquable.

C'est justement parce que le bourg a conservé sa substance architecturale, et qu'il a la volonté de persévérer dans cette voie, que les tâches s'annoncent nombreuses. Outre l'église du chapitre et sa très originale enceinte bordée de plus de trente demeures de chanoines, l'église paroissiale à l'entrée du bourg, avec son ossuaire, la chapelle du Marais, ainsi que de nombreuses maisons anciennes, attendent une urgente restauration. La transformation du home des bourgeois sera une entreprise de grande importance pour l'aspect du site, car cet édifice occupe dans la localité une place en vue. Il y a aussi des projets d'élargissement de rues, qui demandent mûre réflexion. Actuellement, on voue la principale attention aux façades de derrière des maisons qui donnent toutes sur un jardin; il faut veiller tout particulièrement à ce que ces surfaces vertes ne se recouvrent pas de garages et de dépôts qui les transformeraient en mornes arrière-cours. Ce n'est pas par sentimentalité qu'on s'intéresse de près à ces éléments, mais parce qu'ils sont beaux, uniques, et confèrent au bourg cette «mesure humaine» que les bâtiments nouveaux ni les quartiers modernes ne peuvent offrir. Construire et transformer a toujours été, dans les vieilles villes qui se sont développées pendant des générations, une question de tact et d'esprit de cité; et ceci vaut surtout pour les transformations de magasins et la disposition des vitrines. Qu'ils apparaissent prétentieux et de mauvais goût, sur de toutes simples et honnêtes maisons bourgeoises, ces revêtements de pierre artificielle, ces imitations de marbre, ces immenses baies vitrées et ces réclames lumineuses de grande ville!

C'est une tâche très belle, mais urgente et délicate, de notre époque, que de préserver les sites et monuments historiques et de les transmettre aux générations futures. Ce n'est pas seulement le vœu de quelques amateurs d'art, mais une authentique contribution à la qualité de la vie. *André Meyer*